



PUBLICATION DE COURSE CX

A envoyer à : publicationscourses@gmail.com

Titre de l'Epreuve : 12^{ème} Cyclo-Cross du VP HEIMSBRUNN

Date et Lieu : Samedi 17 octobre 2026 à l'Espace GEREN HEIMBRUNN

Manche du "Trophée FSGT" pour les catégories à partir minimales, garçons et filles

Une seule course par année civile autorisée pour les Non Licenciés

CLUB ORGANISATEUR : VP HEIMSBRUNN

COUREURS ADMIS : Ecoles de Vélos (Draisienne gratuit)
Licenciés FSGT
Licenciés FFC jusqu'à **Open (-200 pts)**
Non licenciés d'aucune fédération avec attestation liée au questionnaire de Santé (<https://www.cyclismefsgt68.com/docsetliens> > Formulaire) ou certificat médical de moins de 6 mois

ENGAGEMENTS : Les engagements se font uniquement sur HelloAsso via Dossardeur. Clôture des engagements à J-2 12H. La liste définitive des coureurs sera disponible la veille de la course

Inscriptions sur place possibles jusqu'à **15 min avant le départ de chaque course.**

DOSSARDS : à partir de **9 H 00** la remise se fait contre caution de 5€, et sur dépôt de l'attestation liée au questionnaire de santé ou du certificat médical pour les non licenciés.

TARIFS :

Ecoles de Vélos (gratuit pour les draisiennes)	5 €
Licenciés FSGT	8 €
Licenciés FFC (jusqu'à OPEN - 200 points)	8 €
Non licenciés et autres fédérations	10 €
Inscriptions sur place	15 €

PARKINGS : à proximité de l'Espace GEREN

DEPART ET ARRIVEE : Espace GEREN

Renseignements auprès de Mr Christophe Bischoff Tél :06 20 81 53 72 Mail : christophe.bischoff@gmail.com

Horaires	Catégories	Temps
	Pucerons – 3/ 4 ans	
10H45	Moustiques G/F – 5/6 ans	4 min
11H00	Poussins garçons et filles - 7/8 ans	7 min
11H20	Pupilles garçons et filles - 9/10 ans	10 min
11H45	Benjamins garçons et filles - 11/12 ans	15 min
12H15	Minimes garçons et filles - 13/14 ans	20 min
13H15	Cadets garçons et filles - 15/16 ans, SV + Anciens + Féminines	30 min
14H00	Juniors + Espoirs +Seniors + Vétérans	45 min

RÈGLEMENT : de la Commission départementale de cyclisme FSGT 68

Port du casque rigide et gants obligatoires

COMMISSAIRES : désignés par la Commission départementale de cyclisme FSGT 68.

REMISE DES PRIX : à 12 H 15 pour les catégories Ecoles de Vélo (jusqu'à minimales inclus)
à 15 H 15 pour les autres catégories

RÈGLEMENT : de la Commission départementale de cyclisme FSGT 68

LA PUBLICATION NE SERA VALIDE QU'APRES RECEPTION DU REGLEMENT DES FRAIS PAR LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE CYCLISME 68 (Voir Site Web-Documents et liens)